

Séance du 29 août 2019

---

L'an deux mille dix-neuf, le 29 août, le conseil du SIRP de Bieujac-Saint-Pardon-de-Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Pardon-de-Conques, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Duménil.

Etaient présents :

M. Duménil, président, membre titulaire  
M Paing, vice-président, membre titulaire  
Mme Darriet, membre titulaire  
M. Normant, membre titulaire

Mme David, membre suppléant  
Mme Piers, membre suppléant  
M. Bourrel membre suppléant  
Claire Bobkiewicz secrétaire du SIRP

Absents et excusés :

M. Blangéro, membre titulaire  
M. Ducasse, membre titulaire  
M. Guerrero membre suppléant,  
M. Mangieu, membre suppléant  
M. Chaloupin, membre suppléant

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Maylis David

1/ Approbation des comptes rendus des réunions des réunions du 18 mars et du 2 juillet.

Modification du compte rendu du 2 juillet : Ce n'est pas le SISS qui augmente ses tarifs mais la région.

Approbation des 2 comptes rendus à l'unanimité.

2/ Visite de l'école de Bieujac .

Les membres du conseil syndical ont constaté les travaux réalisés sur le site de Bieujac : réfection du sol du préfabriqué, travaux d'isolation phonique du réfectoire, peinture du réfectoire avec réalisation d'une fresque murale par une artiste peintre, changement d'une porte du réfectoire.

3/ Démission de M Mangieu.

M Duménil fait part de la décision de M Mangieu de démissionner du conseil syndical du SIRP.

M Mangieu a rédigé un courrier que M Duménil a lu à l'ensemble des membres du conseil syndical. Le courrier se trouve en annexe.

4/ Nomination d'un nouveau suppléant.

M Birac est nommé membre suppléant du conseil syndical du SIRP en remplacement de M Mangieu.

## 5/ Tableau du personnel.

Approbation à l'unanimité.

Cadres d'emploi	Grades	Effectifs	Temps de travail hebdomadaire
Administratif	Adjoint administratif principal 2° classe	1	27.00 H
Technique	Adjoint technique principal 2° classe	1	32.39 H
	Adjoint technique	1	32.00 H
	Adjoint technique	1	27.61 H
	Adjoint technique	1	6.89 H
	Adjoint technique	1	28.60 H
	Adjoint technique	1	18.34 H
Animation	Adjoint d'animation principal 2° classe	1	30.72 H
	Adjoint d'animation	1	33.24 H
	Adjoint d'animation	1	12.41 H

## 6/ DM travaux de l'école.

CREDITS A OUVRIR						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op			
D	F	011	615221		bâtiments publics		7 000,00
<b>Total</b>							<b>7 000,00 €</b>
CREDITS A REDUIRE						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op			
D	F	022	022		Dépenses imprévues Fonct		-7 000,00
<b>Total</b>							<b>-7 000,00 €</b>

La DM est votée à l'unanimité.

## 7/ Questions diverses :

- Changement des cuvettes de WC sur l'école de saint Pardon.

Les enseignantes demandent à remplacer le WC actuel adulte de la cours du réfectoire de St Pardon par une cuvette de petite taille adaptée à la taille des enfants de maternelle. Le devis présenté par M Duménil de 381,05€HT est rejeté car jugé trop cher. Un nouveau devis chez un autre fournisseur va être réalisé.

- Changement des poignées de vélos de la maternelle.

M Paing se charge de demander des devis chez Leclerc sport et intersport.

- France Agrimer

Le programme de subvention a été présenté par M Duménil lors du dernier conseil syndical (2 juillet 2019). Les subventions peuvent être demandées pour des produits bio ou labellisés : label rouge, AOP... et ne concernent que les fruits, les légumes et les produits laitiers.

Fonctionnement du programme : nous pouvons choisir de rentrer dans ce programme pour une année ou pour une ou plusieurs périodes (correspondantes aux trimestres). Les repas élaborés doivent proposer, selon les formules, au moins 2 ou 4 produits éligibles par semaine. Les fournisseurs de ces produits doivent être inscrits dans ce programme.

Or actuellement les repas élaborés par Nicole proposent déjà au moins 4 produits éligibles mais les fournisseurs ne sont pas inscrits dans ce programme.

Mme Claire Bobkiewicz doit demander à nos fournisseurs de s'inscrire au programme France AGRIMER afin que nous puissions bénéficier des subventions dans le courant de cette année scolaire. Afin d'avoir une idée plus précise des actions à mettre en place et des subventions que nous pourrions obtenir, Mme Claire Bobkiewicz va faire une simulation sur le mois de juin 2019.

M Duménil rappelle qu'en 2022 nous serons obligés de proposer 50% de produits bio dans les repas. Si nous rentrons dans ce programme nous espérons pouvoir obtenir des subventions qui permettront de réduire les coûts à venir.

- Entretien des écoles.

M Duménil a fait faire des devis par des sociétés de nettoyage privées pour le ménage des 2 écoles afin de voir si nous pourrions réduire les coûts. Les 2 devis réalisés sont beaucoup trop élevés (environ 20 000€ pour une année).

- Garderie sur 1 seul site : Sujet à l'étude.

Il est évoqué l'idée de mettre en place une garderie sur 1 seul site afin de réduire les coûts. L'idée est à l'étude, elle sera évoquée aux parents lors de la réunion de rentrée du SIRP, mardi 3 septembre 2019.

- Véhicule de transport pour les repas.

Un devis a été demandé à rapid frigo qui n'a pas souhaité donner suite à notre demande. Un autre devis sera demandé à un loueur de véhicule. Il est évoqué l'idée de modifier le contrat de la personne en charge du portage des repas afin d'éviter de louer ou acheter un véhicule.

Fin de séance : 21h30